

La Chape Allégée POLITERM® Fein est une chape allégée à base de ciment et de billes de polystyrène, destinée à la réalisation de travaux de mise à niveau, d'allègement de structure et d'isolation dans les locaux P2. Fabrication en centrale à béton agréée par EDILTECO®. La qualité et la régularité des formules sont maîtrisées par la fiabilité du process de l'outil de production.

#### **SUPPORTS**

- Support en maçonnerie
- Plancher bois\*
- Chape asphalte\*
- Plancher béton
- Ravoirage
- Bac acier
- Dallage sur terre plein\*
- Remplissage allégé\*
- Sous-couche acoustique\*\*
- Plancher sur vide sanitaire\*
- Ancien revêtement\*
  - \* Pose désolidarisée uniquement
  - \*\* Pose flottante uniquement

#### DOMAINES D'APPLICATION

- Allègement des planchers (jusqu'à 63 % plus léger qu'une chape traditionnelle).
- Chape adhérente ou désolidarisée.
- Chape flottante sur isolant acoustique.
- Mise à niveau des supports.
- Application facile de 5 à 20 cm d'épaisseur.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

#### Billes de polystyrène adjuvantées :

- Granulométrie: 2-3 mm.
- Masse volumique de la bille adjuvantée : 14 à 16 kg/m³.

## CONDITIONNEMENT

- Sac en raphia tressé de 170 et 420 litres.
- Livraison en vrac.
- Livraison en palette houssée :
   20 sacs de 170 litres par palette.



# FORMULES CHAPE ALLÉGÉE (pour 1 m³ fabriqué)

Densité* kg/m³ (+/- 10 %)	Ciment CEM I, II, III ou V kg	POLITERM® Fein litres	Sable 0/4 kg	Eau litres	Fibres mono filament polypropylène 9 ou 12 mm
1000	350	680	580	170	1 dose (900 g ou 600 g)
1200	350	510	800	170	1 dose (900 g ou 600 g)

<sup>\*</sup> masse volumique cible du mortier sec à 28 jours.

- Retardateur de prise : 0,2 à 0,3 % du poids du ciment. (se rapprocher de votre fournisseur d'adjuvant sans jamais dépasser 0,3 % du poids du ciment)
- Classe réaction au feu : A2<sub>fl</sub>-s1 (rapport d'essai EFECTIS).
- Résistance à la compression à 28 jours ≥ 5 MPa.
- Résistance à la flexion à 28 jours ≥ 1 MPa.

## **CARACTÉRISTIQUES & PERFORMANCES**

La Chape Allégée POLITERM® Fein est un mortier allégé à base de ciment, de sable, de fibres polypropylène mono filament 9 ou 12 mm et de billes de polystyrène. Masse volumique de 1000 et 1200 kg/m³ et de classe C5-F1 selon la norme NF EN 13813.

Ce mortier allégé doit obligatoirement recevoir un revêtement de sol. Sa fabrication ainsi que sa mise en œuvre répondent aux exigences du DTA en vigueur.

3		1000 kg /m³	1200 kg /m³
Locaux (classement UPEC)		P2	
Classe de résistance se	elon la norme NF EN 13813	C5-F1	
Gain de poids (par rappo	rt à un béton traditionnel)	63 %	50 %
Épaisseur minimum	Pose désolidarisée (film polyéthylène épaisseur 150 microns)	5 cm (sans être localement inférieure à 4,5 cm)	
	Pose sur isolant (sous-couche acoustique mince classé SC1)	7 cm (avec treillis soudé 100 x 100 mm - 325 g/m²)	
	Pose adhérente (support béton uniquement)	5 cm (sans être localement inférieure à 4,5 cm)	
	Pose sur remplissage allégée	7 cm	
Épaisseur maximum		20 cm	

#### **CONSEIL POUR VOTRE CHANTIER**



## **MATÉRIEL**

• Règle de maçon de mise à niveau, lisseuse, truelle, râteau, lissarde à béton, bande résiliente périphérique dBred ou similaire (5 mm d'épaisseur), film polyéthylène 150 microns, piges d'épaisseur, mètre laser.



### PRÉPARATION DU CHANTIER

- Bâtiment clos et couvert, vitrages posés, ouvertures occultées.
- Température de l'atmosphère comprise entre + 5 °C et + 30 °C, sans risque de gel durant 4 jours après le coulage de la chape.
- Cloisons séparatrices, de distribution et de doublage en maçonnerie achevées.
- Poser une bande périphérique compressible d'épaisseur minimum de 5 mm.
- La mise en œuvre pourra se faire à la pompe à chape, à la pompe à béton rotor ou mixo-pompe rotor.
- Aucun ajout d'eau n'est autorisé dans la Chape Allégée POLITERM® Fein.



### **CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE**

#### 3.1 - Précautions générales avant coulage

- Pose désolidarisée : Mise en place d'un film polyéthylène sur le support, l'épaisseur de la Chape Allégée POLITERM® Fein ne devra pas être inférieure à 5 cm.
- Pose sur isolant : Pour une sous-couche acoustique mince classée SC1 l'épaisseur sera minimum de 7 cm conformément à la NF DTU 52.10. Il est interdit de couler la Chape Allégée POLITERM® Fein sur un isolant thermique.
- Pose adhérente (uniquement sur support béton) : Appliquer impérativement un primaire d'accrochage adapté en quantité suffisante. L'épaisseur de la Chape Allégée POLITERM® Fein ne devra pas être inférieure à 5 cm.



#### 3.2 - Coulage de la chape allégée POLITERM® Fein



Versement du mélange de la toupie dans la cuve de la pompe



Coulage à la pompe



Coulage



Finition à la règle de maçon

#### 3.3 - Précautions générales après coulage

- La Chape Allégée POLITERM® Fein doit être abritée pendant 24 heures d'un ensoleillement direct et protégée des courants d'air.
- Pulvériser le produit de cure NF non solvanté en surface après la mise en œuvre de la chape.
- Outre les joints de construction du support, exécuter, 24 à 48 heures après le coulage, des joints de fractionnement tous les 40 m² et au plus tous les 10 mètres linéaires, à chaque angle saillant. Prévoir des seuils de porte à chaque changement de pièce.
- La surface doit être poncée (élimination de la pellicule de surface) et aspirée avant la pose du revêtement.
- Primaire + Ragréage P3 Fibré + Revêtement de sol associé.
- Recouvrement obligatoire : Tous les revêtements de sol sont admissibles conformément au NF DTU en vigueur.

## **DÉLAI DE RECOUVREMENT**

La chape allégée POLITERM® Fein n'est pas destinée à rester apparente et doit systématiquement recevoir un revêtement de sol. Une planification des travaux doit être effectuée pour que le primaire + ragréage P3 fibré et le revêtement de sol soit posé dans un délai de 28 jours maximum après le coulage de la chape allégée POLITERM® Fein. Dans le cas où un ou plusieurs corps de métier seraient amenés à travailler sur la chape allégée, il est impératif de protéger celle-ci en établissant un chemin de circulation avec des planches.

Masse volumique	NORMES / NF DTU	1000 kg /m³	1200 kg /m³	
Locaux (classement UPEC)		P2		
Carrelage collé	NF DTU 52.2	Après 7 jours - Application primaire + ragréage P3 fibré de 3 à 10 mm		
Parquet flottant	NF DTU 51.11	Après 7 jours - Application primaire + ragréage P3 fibré de 3 à 10 mm		
Parquet collé	NF DTU 51.2	Après 7 jours - Application primaire + ragréage P3 fibré de 3 à 10 mm		
Sol PVC et Linoléum	NF DTU 53.12	Après 7 jours - Application primaire + ragréage P3 fibré de 3 à 10 mm		
Sol textile NF DTU 53		Après 7 jours - Application primaire + ragréage P3 fibré de 3 à 10 mm		

### **INFORMATIONS**

- Nous conseillons l'utilisation des produits dans un délai de 12 mois après la date d'achat.
- Les produits doivent être stockés dans un endroit frais et sec, à l'abri des intempéries, du gel, de l'eau et du soleil.
- Le produit dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (nous consulter).

Remplissage allégé POLYS BETO® sous ATec du CSTB n°5.2/19-2642 destiné à la réalisation de toiture terrasse étanchée.

Remplissage allégé POLITERM® Fein à faible densité sous ATec du CSTB n°13/16-1320, pour des applications en ravoirage allégé comportant des caractériques thermiques et acoustiques pour les locaux intérieurs.





















**EDILTECO France SAS** 

9 avenue de l'Europe Saint Germain sur Moine 49230 SÈVREMOINE Tél. 0 825 825 533 - Fax 0 825 850 050 edilteco.com I ediltecogreen.fr I edilteco-plancher.fr info@edilteco.fr

